

ÉCONOMIE

Technopôle du Futuroscope : plus de 10 600 emplois directs et induits

L'ouverture du parc du Futuroscope et de sa technopôle en 1987 a profondément influencé le paysage économique et touristique de la Vienne. Avec 6 840 emplois en 2011, ce territoire forme la troisième zone d'activités et pèse 6,5 % de l'emploi hors secteur public de la Vienne. Les trois axes de développement souhaités à l'origine : Formation-Recherche, loisirs et nouvelles technologies sont toujours bien présents aujourd'hui. Les centres d'appel emploient 42 % des salariés de la zone. Par ailleurs, l'implantation du Futuroscope sur les communes de Chasseneuil et de Jaunay-Clan a fortement contribué à dynamiser les communes entre Poitiers et Châtellerault. L'activité du Futuroscope participe au pouvoir d'achat de plus de 26 000 habitants de la Vienne.

Le double pari initial

En 1983, naît l'idée d'un pôle d'excellence basé sur la formation des hommes et sur les activités économiques nouvelles, sans exclure les loisirs. Le concept est novateur. Il s'agit de mixer sur un même site, loisirs, formation et économie en s'inspirant un peu de Sophia Antipolis (Nice), et un peu d'Epcot (Disney Orlando). La création du Futuroscope répond à un double objectif. Elle doit changer l'image du département rural qu'est la Vienne en lui permettant d'accéder à une notoriété nationale, voire internationale. Elle doit booster l'économie locale, et l'orienter vers les nouvelles technologies en s'appuyant sur la formation, la recherche et des infrastructures numériques performantes. Le noyau central du projet

est le parc du Futuroscope. Il se veut à la fois parc d'attraction et vecteur de diffusion de la connaissance par l'image et les nouvelles technologies. Il ouvre ses portes en 1987. C'est le premier très grand parc d'attraction à s'installer en France.

25 ans après, le parc de loisirs est aujourd'hui le deuxième parc d'attraction français par le nombre de visiteurs et le 13^e au niveau européen. D'après un sondage mené en 2011 (cf. bibliographie), la notoriété du Futuroscope est unanime puisque 97 % des français le connaissent. Le parc du Futuroscope et la zone d'activité qui l'entoure, génèrent plus de 10 600 emplois directs ou induits dans la Vienne. Les trois secteurs d'activités



prévus à l'origine sont bien représentés parmi les 193 entreprises implantées sur le site en 2011 : 42 % des emplois directs se trouvent dans le secteur des technologies de l'information et de la communication, 20 % sont liés à la formation et à la recherche et 19 % au tourisme. Les 19 % restants sont plus divers en terme d'activité comme de taille d'établissements.

Avec 6 840 emplois directs, le parc du Futuroscope et sa technopôle totalisent 4,6 % de l'emploi salarié de la Vienne et même 6,5 % de l'emploi hors secteur public. C'est un poumon d'activités qui a été implanté sur un territoire agricole et qui s'est développé dans le bassin de vie de Poitiers. Il a contribué à redessiner le cadre de vie de cet espace et a été l'un de ses moteurs. La proximité de Poitiers, les infrastructures présentes, autoroutes et TGV notamment, lui ont offert l'accessibilité nécessaire à sa réussite. Toutefois le parc qui avait connu un boom durant les dix premières années a ensuite connu des difficultés et une baisse tendancielle de sa fréquentation jusqu'en 2003. En 1996, il comptait 1 300 emplois dont 800 contrats à durée déterminée. En 2011, avec l'entreprise Dikeos en charge de l'entretien du parc, il compte 1 000 emplois dont 590 contrats à durée déterminée.

La technopôle a su profiter tout au long des 25 ans de l'image positive de modernité portée par le Futuroscope. Ainsi, en 1996 il n'y avait encore qu'une centaine d'entreprises pour 2 000 emplois, principalement dans l'éducation et l'hôtellerie.

C'est l'image forte de l'enseignement et de la recherche associée à la modernité du thème du parc qui lui a permis de poursuivre son développement. Depuis ce sont les entreprises privées qui ont pris le relais et ont permis de multiplier par trois le nombre d'emplois sur la zone d'activité (*illustration 1*).

Le parc, cœur du Futuroscope

Bien que n'étant pas le plus gros établissement de la zone, le parc du Futuroscope en est le cœur. Le parc, c'est bien sûr le parc d'attraction en lui-même mais c'est aussi une activité de restauration et d'hôtellerie ainsi qu'une activité d'organisation des visites par l'intermédiaire de Futuroscope destination. L'ouverture du parc aux visiteurs, onze mois sur douze, fait qu'il n'est pas totalement soumis aux emplois saisonniers. Les contrats en CDI représentent près de la moitié du volume de travail en équivalent temps plein. Cependant, la fréquentation varie énormément d'un mois sur l'autre, notamment en raison des vacances scolaires. Ainsi en 2010, pour occuper 800 postes, le parc a employé 380 salariés en contrats à durée indéterminée et 1 850 contrats à durée déterminée. À l'inverse, la société Dikeos qui entretient les bâtiments et les espaces du parc est présente tout au long de l'année et réalise 90 % de son chiffre d'affaires avec le Futuroscope. Elle emploie 3,5 CDI pour 1 CDD.

En 2011 le parc du Futuroscope a reçu 1,75 millions de visiteurs et généré un chiffre d'affaires de 87 millions d'euros. Plus de la moitié provient des activités d'hôtellerie, de restauration et des boutiques, le reste est issu de la billetterie. En 2010, le parc a dépensé près de 32,5 millions d'euros auprès d'entreprises extérieures, dont 17,5 millions dans 260 entreprises de la Vienne. Dans le département, près des deux tiers des dépenses se font auprès de Dikeos (entretien) et du Conseil général de la Vienne (loyer). Cependant 70 entreprises du département ont eu des commandes pour une valeur supérieure à 10 000 euros. Dikeos reste très largement le premier fournisseur du parc. Les plus grosses dépenses tant à l'extérieur du département qu'à l'intérieur sont principalement dues aux consommations nécessaires au bon fonctionnement du parc, de la restauration ainsi qu'aux opérations publicitaires de grandes envergures. À partir des commandes du parc, faites auprès des fournisseurs de la région, la méthode décrite dans l'encadré méthodologique permet d'estimer l'emploi indirect généré par ses commandes, ainsi que l'emploi induit qui répond aux besoins de consommation des salariés et de leur famille.

95 % des emplois sont occupés par des personnes qui habitent dans la Vienne. Si on ajoute aux salariés du parc, les membres de leur famille, c'est plus de 2 000 personnes dont le niveau de vie dépend en partie de l'activité du parc. De plus, les commandes du parc auprès des fournisseurs de la région Poitou-Charentes créent des emplois indirects. En tenant compte de l'activité des fournisseurs et de leurs chiffres d'affaires, on estime le nombre de ces emplois à près de 240 sur la région Poitou-Charentes. 80 % de ces emplois sont directement imputables à la société Dikeos. Au total on peut estimer que le parc a un effet direct, indirect ou induit sur l'équivalent de 1 600 emplois et contribue au niveau de vie de 4 000 personnes (*illustration 2*).

L'activité touristique du Futuroscope est complétée par 15 hôtels et restaurants sur la zone d'activité. La zone touristique du Futuroscope compte 2 400 chambres, soit la moitié de l'offre existant dans la Vienne. Ces entreprises emploient, en

L'activité du Futuroscope contribue au pouvoir d'achat de plus de 26 000 habitants de la Vienne (*illustration 1*)

	Nombre d'entreprises (*)	Emplois directs	Emplois induits	Emplois total	Population impactée
Parc du Futuroscope ⁽¹⁾	3	1 040	560	1 600	4 030
Hôtellerie Restauration	15	300	170	470	1 170
Formation Recherche	7	1 360	730	2 090	5 120
Centre d'appel	11	2 840	1 630	4 470	10 890
Services aux entreprises et autres services	147	1 000	550	1 550	3 830
Administrations publiques	10	300	170	470	1 150
Total	193	6 840	3 810	10 650	26 190

(1) Pour l'emploi direct : Parc du futuroscope, Dikeos et emplois indirects des établissements fournisseurs de la Vienne

(*) Certaines entreprises ont plusieurs établissements sur le site

Source : Insee, Sirene 2011, DADS 2010 et estimations 2011

L'activité du parc contribue au pouvoir d'achat d'environ 4 000 habitants de la Vienne (illustration 2)

	Effet direct	Effet indirect	Effet induit	Effet global
Emplois salariés (au lieu de travail)	Salariés du Futuroscope	Salariés des établissements fournisseurs	Salariés liés aux dépenses de consommation des salariés directs et indirects et de leur familles	Salariés liés aux effets directs, indirects et induits
	800	240	560	1 600
Population (au lieu de résidence)	Population concernée directement	Population concernée indirectement	Population concernée par les dépenses induites	Population totale
	2 050	620	1 360	4 030

Source : Insee, DADS 2010 et estimations 2011

moyenne sur l'année, 250 équivalents temps plein. Toutefois, ce secteur est fortement touché par la saisonnalité de l'activité et le turn-over du personnel. Ainsi, ces emplois ont été occupés par près de 650 personnes qui ont eu un contrat au cours de l'année 2010 dans un des hôtels ou restaurants de la zone d'activité. 40 % ont travaillé moins d'un mois en équivalent temps plein, 25 % entre 1 et 6 mois et 35 % ont travaillé plus de 6 mois. Les 160 salariés à temps plein sur une année entière forment à peine le quart de tous les salariés d'une année.

L'âge et les conditions d'emploi sont fortement liés. Plus des deux tiers des salariés qui n'ont pas travaillé à temps plein ont moins de 30 ans alors qu'inversement, parmi ceux qui ont travaillé toute l'année, les deux tiers ont plus de 30 ans.

1 360 emplois dans les secteurs de la Formation et de la Recherche

Le deuxième axe souhaité lors de la création de la zone du Futuroscope était de conforter le rôle de Poitiers dans la formation et de favoriser la recherche et l'innovation. Avec l'université, l'Ensm⁽¹⁾, le lycée pilote innovant et l'Esen⁽²⁾ mais aussi le Cned⁽³⁾ et le Cndp⁽⁴⁾, une forte concentration de structures éducatives a été réalisée. Il s'agissait de créer des synergies entre écoles et laboratoires pour accroître la visibilité du pôle de recherche. Le secteur de la formation et de la

recherche regroupe 1 360 emplois directs. Les plus grosses structures sont formées par le Cned qui emploie 500 personnes, puis viennent le Cndp (250 personnes), l'Ensm (230 personnes), l'université (160 personnes), le lycée pilote innovant (110 personnes) et l'Esen (60 personnes). De plus le site compte 2 000 étudiants.

Pour le Cned ou bien encore l'Esen il s'agit d'une politique active de la part du Conseil général qui a réussi à faire venir sur le site des structures absentes dans le département. Pour les autres, il s'agit de déplacements de structures existantes comme l'Ensm, ou de création, comme pour le lycée pilote innovant international qui aurait pu être localisé dans une autre commune de la Vienne. Ces installations ont aussi permis des agrandissements et des améliorations dans l'accueil des chercheurs et des étudiants.

Le but de cette concentration était de rendre plus visible et plus performant le secteur Formation-Recherche en concentrant des moyens déjà existants et en attirant de nouvelles structures. Il fallait créer un effet «cluster» qui attire des organismes extrarégionaux. L'offre foncière complétée par des infrastructures de pointe avec notamment une boucle haut débit devait permettre ce développement. C'est notamment ce qui a favorisé l'installation du Cned. Développer la recherche et l'innovation est un objectif de longue haleine plus difficile à réaliser. Ainsi en 2005, à la création des Pôles de Compétitivité,

le CEREVER (Centre d'Étude et de Recherche sur le Véhicule Électrique et Hybride), avec l'appui du Département de la Vienne et de la Communauté d'Agglomération de Poitiers, est devenu le Pôle de Compétitivité Mobilité et Transports Avancés (Pôle MTA) et s'est installé sur la technopôle du Futuroscope. Ce Pôle avait pour objectif de mettre en réseau les industriels, les PME-PMI, les centres de recherche et de formation travaillant dans les domaines des nouveaux véhicules électriques et hybrides, ainsi que des biocarburants et matériaux d'origine végétale. Cependant en 2009, à la demande du Ministère de l'Industrie, les activités spécifiques du Pôle de Compétitivité ont été fondues avec celles du Pôle de compétitivité normand Mov'eo. Faute de partenaires, d'un isolement de la structure et d'une taille critique trop faible pour être viable le projet n'a pas connu le développement espéré lors de son lancement.

Cette volonté d'atteindre une taille suffisante en concentrant les activités de recherche s'est matérialisée en 2010 par la création de l'Institut Pprime. Cet organisme résulte de la fusion de six laboratoires des sciences pour l'ingénieur et de la physique reconnus par le Cnrs, l'Université de Poitiers et l'Ensm. Principalement localisé sur la technopôle, il occupe 540 personnes et produit en moyenne 500 publications internationales par an dans des revues et actes de congrès. Il possède 22 familles de brevets vivantes (Cnrs, Université de Poitiers, Ensm et partenaires industriels).

Ensm⁽¹⁾ : École nationale supérieure de mécanique et d'aérotechnique

Esen⁽²⁾ : École supérieure de l'éducation nationale

Cned⁽³⁾ : Centre national d'enseignement à distance

Cndp⁽⁴⁾ : Centre national de la documentation pédagogique

Les centres d'appel, premiers employeurs du site

Les entreprises issues des nouvelles technologies de l'information et de la communication ont été attirées par ce site pour son image de modernité et ses infrastructures numériques. La zone d'activité est devenue une importante plate-forme pour les centres d'appel installés en France. Même si la richesse générée par salarié est plus faible que dans les autres secteurs marchands présents, c'est un secteur dynamique. Sa croissance n'a, pour l'instant, pas été affectée par la crise et les menaces de délocalisation des activités. Depuis 2009, deux nouveaux centres d'appel (Euraxo et CCA international) se sont installés.

Avec 11 établissements pour 2 800 emplois en 2011 (2 300 en 2009), ce sont les premiers employeurs sur le site. 40 % des contrats de travail enregistrés dans ces établissements sont des CDD et durent en moyenne 7 mois. Les deux tiers de leurs salariés ont moins de 30 ans. Près de 70 % sont des femmes et 90 % des contrats sont des temps complets. Pour occuper dix emplois en équivalent temps plein sur l'année, il a fallu employer en moyenne 12 personnes en CDD ou en CDI dans ces entreprises. Enfin, quatre emplois sur cinq correspondent aux métiers de télévendeurs. Ces emplois sont peu qualifiés, mais ils permettent à la zone d'activité d'offrir un large éventail d'emplois, à côté des emplois très qualifiés du secteur de la recherche.

Faute de données sur les commandes des centres d'appel auprès de leur fournisseurs, il n'est pas possible de calculer l'emploi indirect. En revanche, on peut estimer à 1 300 les emplois induits par la présence de ces salariés et de leurs familles sur la zone de Poitiers. Les salaires distribués par ces entreprises impacteraient donc de manière directe ou induite les revenus de près de 10 900 personnes (*illustration 3*).

10 900 habitants bénéficient par effet direct ou induit des revenus salariaux générés par les centres d'appel (*illustration 3*)

	Effet direct	Effet induit	Cumul des effets
Emplois salariés (au lieu de travail)	Salariés des centres d'appel 2 840	Salariés liés aux dépenses de consommation des salariés directs et de leur familles 1 630	Salariés 4 470
Population (au lieu de résidence)	Population concernée directement 7 080	Population concernée par les dépenses induites 3 810	Population concernée 10 890

Source : Insee, DADS 2010 et estimations 2011

Services publics et services aux entreprises, une technopôle plurielle

D'autres activités de services et du secteur public ont eu l'opportunité de s'installer sur la zone d'activité. On compte environ 300 personnes dans le secteur public (hors formation et recherche), avec notamment les installations d'une partie du Conseil général, de l'agence des services et de paiement ou encore de la chambre de commerce et d'industrie de la Vienne. Enfin, en 2011, près de 1 000 personnes (salariés et non salariés) travaillent dans les 147 autres établissements de la zone d'activité. Ils sont principalement

spécialisés dans les assurances, l'informatique et les services aux entreprises. Ces établissements sont de tailles très hétérogènes. La moitié des emplois est concentrée dans 15 établissements. Depuis 1990, les petites unités trouvent de l'aide sur le site grâce à la pépinière d'entreprise : le Centre d'Entreprises et d'Innovation (CEI). L'effet de l'emploi indirect n'est pas calculé pour ces entreprises car nous ne disposons pas des montants de leurs commandes qui nous permettraient de faire cette estimation. Les emplois induits s'élèveraient à l'équivalent de 550 emplois. La population profitant des revenus générés par les emplois directs et induits serait d'environ 3 830 personnes (*illustration 4*).

3 800 habitants bénéficient par effet direct ou induit des revenus salariaux générés par le secteur des autres services (*illustration 4*)

	Effet direct	Effet induit	Cumul des effets
Emplois salariés (au lieu de travail)	Salariés autres services 1 000	Salariés liés aux dépenses de consommation des salariés directs et indirects et de leur familles 550	Salariés 1 550
Population (au lieu de résidence)	Population concernée directement 2 530	Population concernée par les dépenses induites 1 300	Population concernée 3 830

Sources : Insee, DADS 2010 et estimations 2011

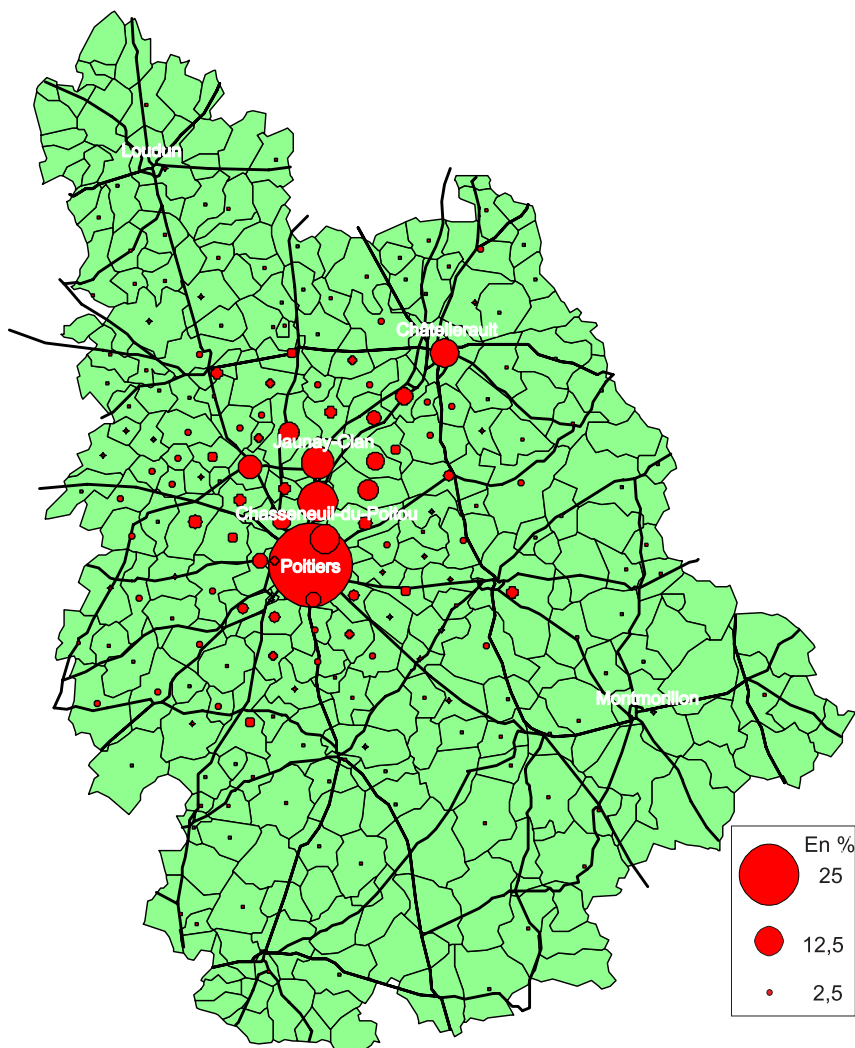
Un renforcement de l'axe Poitiers - Châtellerault

C'est parce que Chasseneuil-du-Poitou et Jaunay-Clan offraient une importante superficie constructible, mais aussi parce que train, autoroute et aéroport étaient à proximité que le parc du Futuroscope s'est installé à son emplacement actuel. 25 ans plus tard, ces deux communes forment le troisième pôle d'emplois de la Vienne, derrière Poitiers et Châtellerault. En effet si on ajoute aux emplois de la zone du Futuroscope, les autres emplois présents sur le territoire de ces deux communes et notamment ceux de l'importante zone commerciale, on arrive à un total de 14 800 emplois fin 2010. 84 % des personnes occupant ces emplois ne résident pas dans ces communes. La présence du Futuroscope génère de nombreux déplacements domicile-travail. Il a ainsi contribué au renforcement des liens entre la zone d'emplois de Poitiers et celle de Châtellerault.

Au total sur les 6 840 emplois directs, 9 sur 10 sont occupés par des résidents de la Vienne et plus du tiers habitent dans une des trois communes que sont Poitiers, Jaunay-Clan et Chasseneuil-du-Poitou (*illustration 5*).

Un habitat proche du futuroscope

Répartition des employés du Futuroscope (zone d'activité + parc) selon la commune de résidence (*illustration 5*)



Sources : Insee, DADS 2010



L'emplacement du Futuroscope a certainement permis de développer un tissu social et économique dans les communes voisines, notamment au nord de la zone d'activité. L'impact de la présence des salariés et de leur famille est nettement marqué sur cette zone. Cette situation aura permis aux salariés de s'installer dans des communes plus rurales et moins onéreuses sur le plan du logement. Néanmoins, la diffusion de l'habitat sur un territoire plus important impose de développer de nouveaux services aux personnes qui s'installent dans ces communes. Il peut également être un facteur d'augmentation des distances de déplacement entre domicile et travail (illustration 6).

Au regard de l'évolution de la population des communes de la Vienne entre le recensement de 1982 et celui de 2009, une périurbanisation autour de Poitiers est observable alors que les communes plus éloignées ont perdu des habitants. Les communes situées au sud-est de Poitiers se sont développées grâce à deux grands établissements. Le premier est le CHU, qui dès 1980 a accueilli l'école d'infirmière et qui ne cesse de se développer (plus de 6 000 emplois : personnel médical et non médical). Le deuxième établissement est la centrale nucléaire de Civaux. Sa construction a commencé en 1988 et sa mise en service en 1997 (700 emplois). L'établissement du Futuroscope au nord de Poitiers a donc permis d'équilibrer les emplois entre la zone sud de Poitiers et la zone nord (illustration 7).

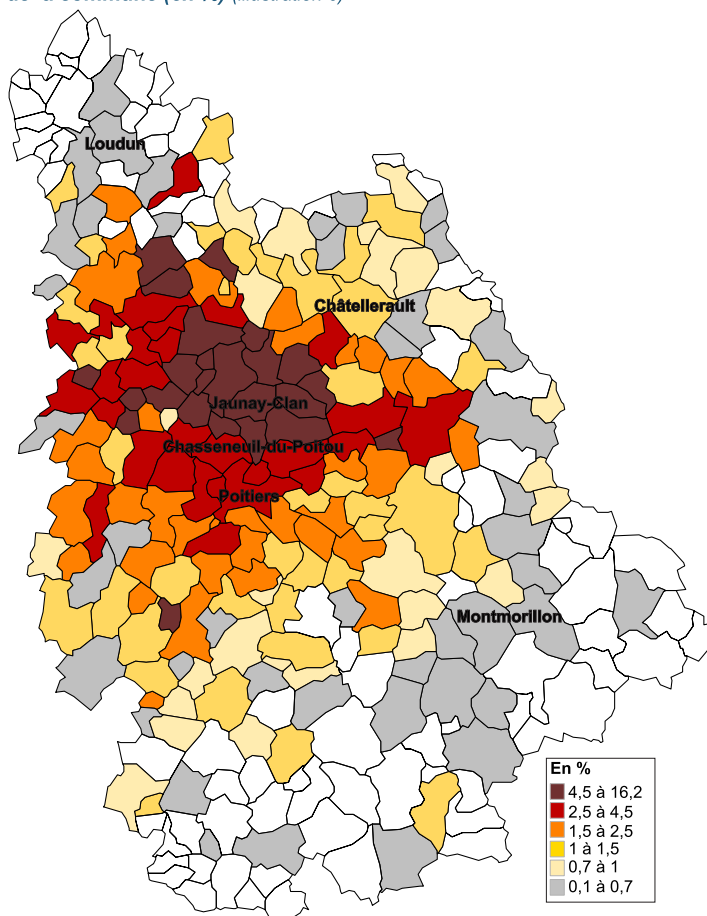
Des salariés qui contribuent à la vitalité du territoire

Les salariés du Futuroscope habitent dans les communes proches. Poitiers est, par sa taille, le premier lieu de résidence, mais la répartition se fait principalement sur l'axe Poitiers-Châtelleraut. Ainsi 53 % des salariés habitent dans seulement 10 communes sur cet axe.

Les salariés sont logiquement plus nombreux dans les communes les plus grandes. En revanche, au regard du poids des salariés du Futuroscope dans la commune où ils habitent, ce sont les communes qui se trouvent au nord du site qui connaissent l'impact le plus

Un impact important sur les communes au nord de Poitiers

Poids des salariés de la zone d'activité et du parc (hors fonction publique et formation) sur les salariés de la commune (en %) (illustration 6)



Sources : Insee, DADS 2010, recensement de la population 2009

important. Par sa localisation, le site du Futuroscope contribuerait, à son échelle, au maintien d'une certaine vitalité du territoire alors que plus généralement les régions rurales éloignées des pôles ont tendance à se dépeupler.

96 % des salariés des centres d'appel habitent dans la Vienne. Près d'un salarié sur trois habite Poitiers, soit davantage que dans les autres secteurs

(24 % pour les salariés du parc et 19 % pour ceux des autres services). Cela est sans doute dû au type d'emplois offerts. Il s'agit souvent de contrats à durée déterminée qui n'incitent pas à s'installer à proximité du lieu de travail. Par ailleurs, ils concernent principalement des jeunes à la recherche de logements de petite taille plus présents à Poitiers que dans les petites communes environnantes.

Des objectifs toujours d'actualité

Les ambitions exprimées en 1987 lors de l'ouverture du Futuroscope et des premières installations sur la technopôle restent d'actualité. Face aux grandes métropoles françaises, comme Nantes et Bordeaux à l'ouest, le besoin d'accroître la visibilité de la Vienne demeure. 25 ans après, le concept du Futuroscope, alliant parc et technopôle reste moderne puisqu'il inspire des projets à l'étranger, comme au Canada ou en Chine.

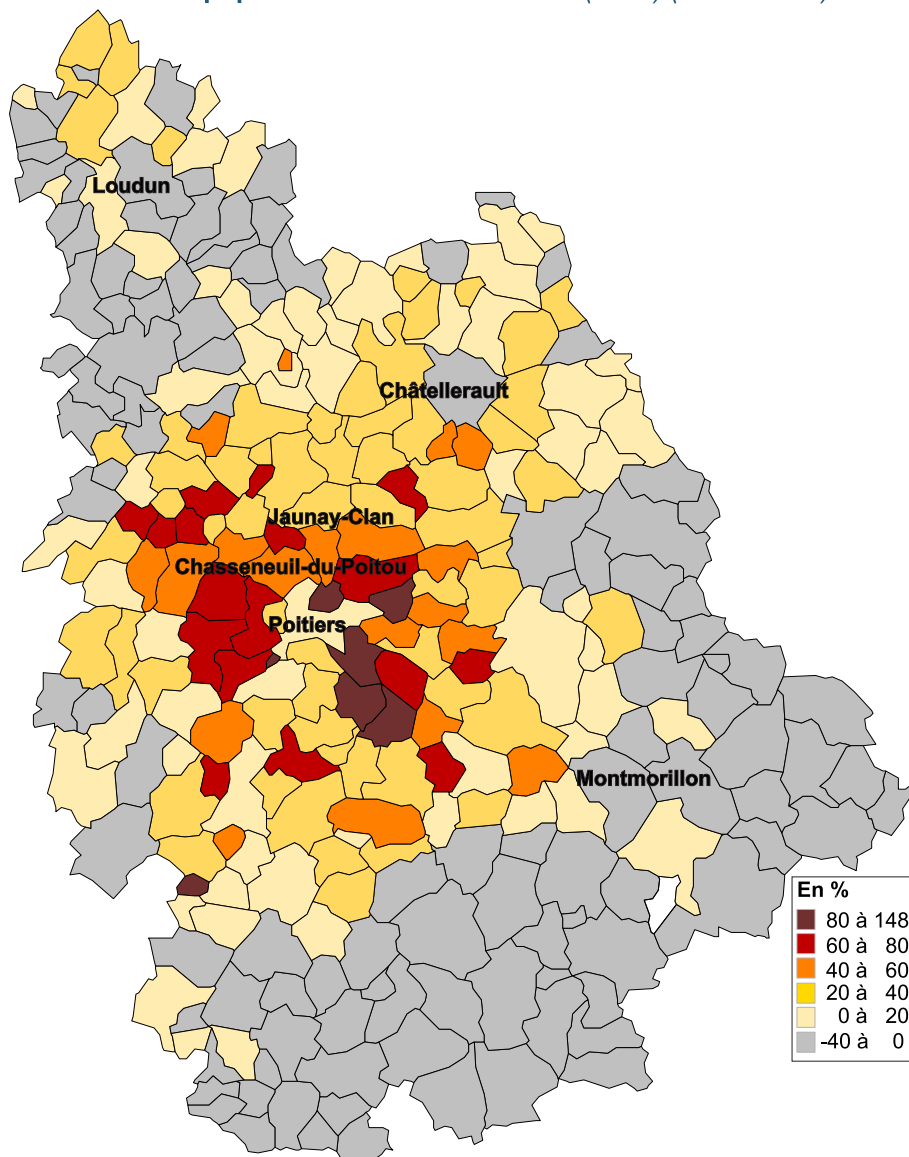
Cependant miser sur le futur nécessite de se renouveler constamment. Ainsi le parc qui a longtemps misé sur l'image (écrans géants, images 3D) délaisse ce domaine qui se banalise au profit de l'interactivité. Les attractions plus ludiques et sensorielles devraient rapprocher le profil des visiteurs de ceux des autres grands parcs d'attraction. Notamment en attirant un public plus jeune et en réduisant la période entre deux visites.

Le développement du deuxième axe du projet lié à la recherche et à la formation reste primordiale pour l'avenir du département. La concentration des moyens sur une zone restreinte a sans doute favorisé la création de l'institut Pprime et renforcé la visibilité de ce pôle de formation et de recherche. Cependant ce n'est qu'une pierre dans l'édifice plus vaste qu'est le pôle de recherche et d'enseignement supérieur qui associe Poitiers, La Rochelle et Limoges.

Le troisième axe de développement lié aux nouvelles technologies de la communication a conduit à une certaine spécialisation de la zone. 42 % des salariés travaillent dans les centres d'appels. Cette concentration peut être bénéfique puisqu'elle assure aux entreprises un accès à un personnel formé abondant. Cependant même si le secteur a continué à croître ces dernières années, il reste fragile. Les établissements sont souvent liés à de gros opérateurs dont la défection peut les mettre en grande difficulté.

Une périurbanisation autour de Poitiers

Évolution de la population entre 1982 et 2009 (en %) (illustration 7)



Sources : Insee, DADS 2010, recensement de la population 2009

À l'avenir, en conformité avec les aspirations et les objectifs de ses fondateurs, le développement de la Technopôle du Futuroscope pourrait s'orienter autour de la recherche d'implantation de data centers et de plate-forme d'innovations, s'inscrivant au service des filières aéronautiques et automobiles de la Vienne.

Bibliographie

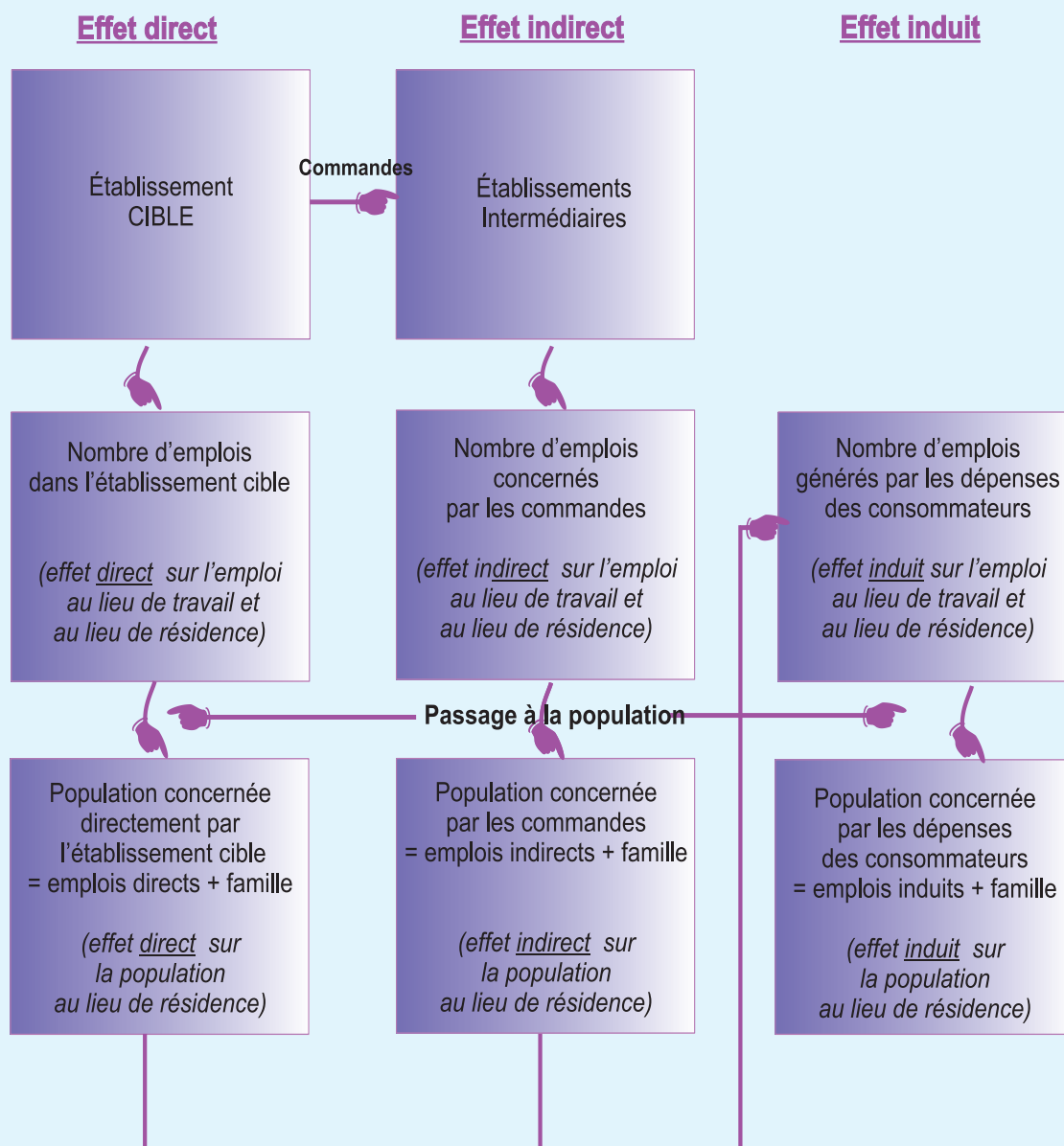
Futuroscope : un parc atypique,
décimal n°329 septembre 2013

Ifop pour le Journal du Dimanche
- Notoriété et image des parcs
d'attraction - Juin 2011 : http://www.ifop.com/media/poll/1561-1-study_file.pdf

Jean-François BIGOT et
Laurent DIAZ

Méthodologie

Dans cette étude nous avons essayé de mesurer l'impact territorial du Futuroscope en terme d'emplois. L'emploi direct, c'est-à-dire les emplois situés dans les établissements du parc et la technopôle, a été estimé grâce à la source statistique connaissance locale de l'appareil productif (CLAP 2010). L'emploi indirect, généré par les commandes des entreprises auprès de leurs fournisseurs ou de leurs sous-traitants de la région, n'a pu être estimé que pour le parc faute de données nécessaires au calcul pour les entreprises de la technopôle. L'impact global est donc sous estimé. Enfin, les emplois induits sont issus d'un calcul basé sur les consommations moyennes effectuées par les salariés et leurs familles répertoriés par les emplois directs et indirects. Par ailleurs, faute de données, cette méthode d'estimation de l'emploi induit n'intègre pas les emplois générés par la consommation des touristes en dehors des activités considérées comme touristiques. Les chiffres 2010 ont été actualisés quand cela était possible avec les données de la base SIRENE pour les établissements créés entre 2010 et 2011 et par des données fournies par le Conseil général de la Vienne.



Pour tout renseignement statistique

www.insee.fr/poitou-charentes

insee-contact@insee.fr

0 972 724 000 (tarification appel local)
du lundi au vendredi de 9 h à 17 h



Insee Poitou-Charentes
5 rue Sainte-Catherine - BP 557
86020 Poitiers Cedex
Tél : 05 49 30 01 01
Fax : 05 49 30 01 03
sed-poitou-charentes@insee.fr

Directeur de la publication : Didier BLAIZEAU
Coordination rédactionnelle : Didier BLAIZEAU, Gérard MOREAU,
Laurent DIAZ et Boris SIMON
ISSN 0221-1068